



Union Européenne et contrebande de tabac

Rubrique : actualités - Date : lundi 24 mai 2004

D'après le Figaro de jeudi, « l'élargissement dope la contrebande de tabac ». Le journal qui indique que le Conseil vient d'adopter une directive pour permettre d'harmoniser les législations nationales sur la contrefaçon, souligne que 150 milliards de cigarettes contrefaites sont produites chaque année dans le monde soit un tiers de la production annuelle de Japan Tobacco, troisième fabricant mondial. D'après JTI, si la Chine est le principal pays dans « le collimateur » « l'Europe est aussi concernée » et d'expliquer que la société vient de doubler le nombre de ses enquêteurs pour lutter contre le phénomène. Précisant que l'an dernier JTI a dépensé 16 millions de dollars pour lutter contre la contrebande, le quotidien estime que « tout le monde (&) perd » face à ce trafic : industriels, mais aussi consommateurs qui « comptent sur la qualité » et pouvoirs publics qui ont moins de rentrées fiscales . Suit un point sur la contrebande dans les nouveaux Etats membres de l'UE où « l'écart de prix entre pays voisins, le manque d'effectifs et de moyens des services de douanes et de police rendent le commerce illicite très profitable » . Ainsi la Pologne est devenue une « plaque tournante du trafic en Europe ». Précisant qu'il est demandé aux nouveaux Etats membres de relever leurs taxes, le journal note que selon le porte parole de JTI « cette mesure engendrera une demande (&) de produits illégalement importés de régions moins lourdement taxées et de nouvelles vagues de contrebande viendront balayer l'Europe entière ». Le Figaro qui explique que le Royaume Uni est la destination finale de la plupart des cigarettes de contrebande en raison du prix élevé du tabac dans ce pays, s'interroge sur la manière dont on peut attirer l'attention des pays de l'élargissement sur cette question alors qu'ils ont « tant de normes à remplir et de trafics à surveiller ».